



JOYEUX NOËL  **BONNE ANNÉE**

**À L'OCCASION DU TEMPS DES FÊTES,
NOUS DÉSIRONS VOUS TRANSMETTRE
NOS VOËUX LES PLUS CHALEUREUX DE SANTÉ,
DE BONHEUR ET DE SÉRÉNITÉ,
EN N'OUBLIANT PAS ÉGALITÉ ET SOLIDARITÉ!**

**QUE 2020 NOUS APPORTE TOUT LE SUCCÈS ESPÉRÉ
POUR LA SUITE DE NOS TRAVAUX
ET LA RÉALISATION DE NOUVEAUX PROJETS!**

JOYEUX TEMPS DES FÊTES !



Votre comité exécutif,

*Caroline, Ève, France, Gilles,
Martine, Samuel et Valérie*



NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC

S'UNIR. AGIR. GAGNER.

Suivez votre négociation au bout des doigts grâce à la toute nouvelle plateforme **WebAgir**. Vous aurez la possibilité de créer votre profil afin de pouvoir suivre votre négociation. Comment y accéder ?

Voici les étapes à suivre pour créer votre compte :

- ✓ Cliquez sur ce lien : <https://app.secteurpublic.quebec/>
- ✓ Cliquez sur « Créer un compte »
- ✓ Complétez les informations demandées
- ✓ Lors du choix de profil, sélectionnez :
 - « Travailleuse ou travailleur membre de la CSN »
 - et
 - le secteur « Commissions scolaires »
- ✓ Vous devrez sélectionner le nom de votre Commission scolaire « Côte-du-Sud » et également choisir parmi les titres d'emplois qui est le vôtre.
- ✓ Vous devrez accepter les conditions, assurez-vous d'avoir lu les politiques applicables.
- ✓ Une page s'ouvrira avec ce qui a été fait jusqu'à maintenant comme action, mobilisation ou développement de la présente négociation.



Inscrivez-vous sans tarder, soyez actifs et intéressez-vous à vos conditions de travail !

Nous vous invitons également à nous suivre via notre page Facebook du syndicat où nous publions tout ce qui se passe pour les négociations et celle-ci sera un bon moyen de vous informer facilement : <https://www.facebook.com/groups/sssbellimont/>

Dans les semaines à venir, vous recevrez un premier objet de solidarité avec toute l'information inscrite ci-haut. Les personnes ayant assistées à l'assemblée générale annuelle ont déjà eu accès à cet objet.

REMBOURSEMENT DE MÉDICAMENTS CNESST

Un nouveau service de paiement automatisé des frais de médicaments est maintenant disponible dans les pharmacies du Québec pour les personnes bénéficiant d'une prestation de la CNESST.

Vous pouvez donc vous procurer les médicaments prescrits pour le traitement de votre lésion professionnelle sans rien déboursier, en mentionnant que vous recevez des prestations de la CNESST et en présentant votre carte d'assurance maladie.

Pour les médicaments dont le remboursement n'est pas autorisé directement en pharmacie, et ce, même s'ils ont été prescrits en lien avec le traitement de votre lésion professionnelle, vous pouvez soumettre une demande de remboursement de ces frais à la CNESST, en joignant à votre demande la facture des médicaments que vous avez payés.

Il en est de même pour la Direction de l'IVAC (pour les victimes d'actes criminels et les sauveteurs).



ÉQUITÉ SALARIALE - PÉTITION

Au Québec, près de 25 ans après l'adoption de la Loi sur l'équité salariale, les femmes font encore l'objet d'une discrimination systémique fondée sur le sexe. Cette situation est inadmissible. Plusieurs organisations syndicales et de la société civile ont joint leur voix pour le lancement d'une [pétition en ligne](#) à l'Assemblée nationale réclamant une révision de la Loi sur l'équité salariale.

Sur le site WEB de notre fédération (FEESP-CSN), vous pourrez y lire un article, visionnez une vidéo de Sophie Prigent, actrice qui dénonce cette discrimination. De plus, en cliquant sur le mot « pétition » vous pourrez signer celle-ci. Voici le lien :

<https://feesp.csn.qc.ca/2019/11/26/legalite-entre-les-hommes-et-les-femmes-ne-peut-plus-attendre/>

RÉSEAU D'ENTRAIDE

Dans le même envoi que le présent journal, vous trouverez en pièce jointe, un feuillet thématique qui porte sur « *Différences intergénérationnelles* ». Celui-ci provient du Syndicat du personnel de soutien Des Découvreurs qui ont un réseau d'entraide et qui ont accepté de le partager avec nous. MERCI à ce syndicat !



FERMETURE DU BUREAU SYNDICAL

Du 10 décembre au 17 décembre 2019 : *Veuillez noter que le 10 décembre 2019, la présidence doit subir une petite intervention chirurgicale. Il n'y aura aucune présence au bureau syndical mais le service aux membres ne sera pas affecté durant cette période. Vous pourrez communiquer avec votre syndicat par courriel et par téléphone.*

Du 19 décembre 2019 au 3 janvier 2020 : Fermeture pour le temps des fêtes.

Pour toute urgence, veuillez laisser un message téléphonique ou nous transmettre un courriel. Un retour vous sera fait dans les plus brefs délais.

À NOTER À VOTRE AGENDA

- ✓ **Le 18 décembre 2019:** - Réunion de votre comité exécutif
- ✓ **Les 4, 5 et 6 février 2020 :** - Secteur scolaire
(Martine Robichaud et Samuel Fortin)



SAVIEZ-VOUS QUE...



RAPPEL - MAUVAISES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

Nous vous rappelons le fonctionnement lors de journées de mauvaises conditions atmosphériques :

- Selon la politique de la commission scolaire, vous n'êtes pas tenus de vous présenter au travail lors d'une fermeture d'école/d'établissement ou de suspension des cours, et ce, sans perte de traitement.

Si la fermeture est en cours de journée, vous devez demeurer à votre travail aussi longtemps que vous avez des élèves à votre charge.

- S'il n'y a pas fermeture d'école/d'établissement, selon nos arrangements locaux (article 5-1.06), vous pouvez bénéficier d'un maximum de deux (2) jours par année scolaire pour mauvaises conditions atmosphériques, et ce, sans perte de traitement.

Nous vous demandons d'utiliser ces journées avec un certain jugement.

Si vous avez des interrogations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS...



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



MORNEAU
SHEPELL

Laissez-nous vous aider

Votre programme d'aide aux employés (PAE) vous apporte un soutien immédiat et confidentiel pour vous aider à résoudre vos préoccupations en matière de travail, de santé ou de vie. Nous sommes à votre disposition, partout, en tout temps. Laissez-nous vous aider.

Accédez à votre PAE en tout temps par téléphone, par Internet ou en utilisant l'application mobile.


1 800 361-2433 ATS-ATMS : 1 877 338-0275


travailsantevie.com


Téléchargez Mon PAE depuis votre boutique d'applications



SYNDICAT SOUTIEN SCOLAIRE BELLIMONT



418 248-7934



(Sans frais)

877 248-7934



418 241-9216



418 248-7950



soutien.csn@sssb.ca

Site Internet

<https://sssbellimont.monsyndicat.org/>

Facebook

<https://www.facebook.com/groups/sssbellimont/>



**Vous avez des questions ou besoin d'information,
n'hésitez pas à communiquer avec nous....**

Nous sommes là pour vous !

l'école jamais
sans
nous.

– LE PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE

feesp.  CSN